CHANDRA PANECHOU
NOTAIRE

Notaires de France

Je prépare ma donation

Les documents généralement utiles à réunir

Faire une donation de son vivant permet de réduire les droits de succession et d'aider vos proches au bon moment.

Pas besoin de tout réunir avant de nous contacter : nous vous guidons pas à pas selon la nature du bien donné et les bénéficiaires concernés. Prenez simplement rendez-vous ou écrivez-nous pour nous exposer votre projet de donation.

Pièces à fournir pour préparer votre donation

Concernant le donateur et le ou les donataires

- Coordonnées (nom, prénoms, adresse postale, mail, téléphone)
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Livret de famille (toutes les pages)
- Copie du contrat de mariage ou de PACS, le cas échéant
- Copie du jugement de divorce, le cas échéant

En cas de donation d'une somme d'argent

- Relevé du compte bancaire d'où proviendront les fonds
- RIB du compte bancaire du ou des bénéficiaires
- Précisions sur d'éventuelles donations antérieures consenties (montant et date), pour le calcul des abattements encore disponibles
- Répartition envisagée des biens ou sommes entre les bénéficiaires, en cas de donation-partage

En cas de donation d'un bien immobilier

- Titre de propriété du bien
- Coordonnées du syndic de copropriété, le cas échéant
- Précisions sur le mode de transmission souhaité : pleine propriété ou démembrement (donation avec réserve d'usufruit)
- Précisions sur d'éventuelles donations antérieures consenties (montant et date), pour le calcul des abattements encore disponibles
- Avis de valeur des biens à donner
- Répartition envisagée des biens ou sommes entre les bénéficiaires, en cas de donation-partage

Une question sur le montant que vous pouvez donner sans droits, sur le choix entre donation simple, donation-partage ou donation avec réserve d'usufruit ? Nous en parlerons ensemble lors de notre échange, et vous indiquerons alors la solution la plus adaptée pour préparer votre succession dans les meilleures conditions.